

# Programme Co-Create (Innoviris)

## Objectifs

Résilience, justice sociale et environnementale, crises, ré-enchantement, réhumanisation, redirection écologique, décroissance, durabilité, sobriété, etc. autant de mots qui décrivent de toutes nouvelles voies qui sont à explorer pour les transitions sociales et écologiques. Vous vous sentez concerné.e.s par notre avenir ? Vous souhaitez explorer ces voies ?

Via le programme « Co-Creation », Innoviris soutient celles et ceux qui souhaitent se mettre en recherche pour le transition sociale et écologique.

## Conditions d'éligibilité

Sont éligibles au programme :

- les Haute Écoles et Centres de recherche associés ;
- les petites et moyennes entreprises ;
- les organisations non marchandes ;
- les autorités administratives régionales et communales.

Les entités citées doivent au moins avoir un siège d'exploitation en Région de Bruxelles-Capitale.

## Budget

Pour les projets de co-problématisation et de co-recherche, le financement pour les organismes de recherche est à 100%.

Pour les projets de co-développement, il est de 80%.

### Appel à quichet ouvert.

## Bailleur de fonds

- **Innoviris**

## Critères de sélection

Le programme finance trois types de projets distincts (selon leur degré exploratoire)

- Des projets de co-problématisation : de **maximum 15 mois**, pour approfondir la compréhension de la problématique et du besoin sociétal, développer un état des connaissances, le tout avec les différents acteurs du changement impliqués ou impactés par le changement souhaité.
- Des projets de co-recherche : de **maximum 36 mois**, pour réaliser la co-recherche avec les acteurs engagés dans et par le changement.
- Des projets de co-développement : de **maximum 36 mois**, pour réaliser un co-développement avec les acteurs engagés dans et par le changement.

Le classement de votre projet dans une de ces catégories se fait **selon le degré exploratoire du projet**, qui repose sur :

- le niveau des connaissances autour du besoin sociétal et des changements visés ;
- les risques, de la complexité et des enjeux liés à la capacité de répondre au besoin sociétal ;
- la maturité de la communauté de Co-Creation à constituer ;
- la capacité actuelle des acteurs à répondre au besoin sociétal identifié.

Innoviris se réserve le droit de requalifier votre projet en fonction de ces critères.

La grille détaillée des critères d'évaluation pour les projets de co-problématisation et de co-recherche est à consulter sur la page officielle de l'appel :

<https://innoviris.brussels/fr/program/co-create>

Soumission : 30 mars 2023

Durée : entre 15 et 36 mois selon le type de recherche

Porteur(s) : (ASBL) (Centre de Recherche)

(Haute  
Ecole)

## Mots-clés

(Arts Appliqués) (Co-création) (Environnement)  
(Innovation Sociale) (Innoviris) (Sciences sociales)

## Contacts SynHERA

- Anh Thy NGUYEN (nguyen.at@synhera.be)